Consultation publique ouverte sur la stratégie en faveur de l'égalité de genre pour l'après-2025

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Introduction

L'égalité entre les femmes et les hommes constitue à la fois un droit fondamental et une valeur fondamentale de l'Union européenne. Le principe d'égalité entre les femmes et les hommes est consacré par le traité sur l'Union européenne, par le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne et par la charte des droits fondamentaux, et est confirmé par le droit dérivé de l'Union. La stratégie en faveur de l'égalité de genre s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par la Commission pour construire une Union de l'égalité et l'actuelle stratégie en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes 2020-2025 contribue à la réalisation de cet objectif.

En mars 2025, la Commission a lancé une feuille de route pour les droits des femmes (https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip_25_681), réaffirmant l'engagement de l'Union en faveur de l'égalité de genre et exposant sa vision à long terme pour la pleine réalisation des droits des femmes, dans toute leur diversité. Cette feuille de route fixe les principes suivants en matière de droits des femmes: 1) l'absence de violence fondée sur le genre; 2) le meilleur état de santé possible; 3) l'égalité de rémunération et l'autonomisation économique; 4) l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et la question des responsabilités familiales, de l'accueil et des soins; 5) l'égalité des chances en matière d'emploi et des conditions de travail adéquates; 6) une éducation inclusive et de qualité; 7) la participation politique et une représentation égale; 8) des mécanismes institutionnels qui font respecter les droits des femmes.

La Commission lance la présente consultation publique afin de recueillir le point de vue des différents acteurs quant à leur perception de l'évolution de la situation en matière d'égalité de genre dans l'UE depuis 2020 et de définir les priorités pour les cinq prochaines années. Aux fins de la présente consultation, l'«égalité de genre» s'entend comme l'égalité entre les femmes et les hommes, dans toute leur diversité. Si vous souhaitez donner votre avis sur les questions de genre liées à l'égalité des personnes LGBTIQ, vous pouvez le faire dans le cadre de cette consultation publique spécifique (https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/have-your-say/initiatives/14551-EU-LGBTIQ-equality-strategy-for-2026-2030_en).

Veuillez noter que le présent questionnaire traite de sujets pouvant heurter la sensibilité de certains répondants, tels que la violence sexiste (ou la violence fondée sur le genre).

Informations vous concernant

* Langue de ma contribution:

* J'apporte ma contribution en tant que:

* Prénom

* Nom

* Adresse électronique (ne sera pas publiée)

* Pays d'origine:

* Pays depuis lequel vous répondez à cette enquête

* Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous?

Maximum 1 sélection(s)

- ☐ Moins de 15 ans
- ☐ Entre 15 et 29 ans
- ☐ Entre 30 et 65 ans
- ☐ Plus de 65 ans

La Commission publiera toutes les contributions à la présente consultation publique. Vous pouvez choisir de consentir à la publication de vos coordonnées ou de rester anonyme lors de la publication de votre contribution. **Dans un souci de transparence, le type de répondant [p. ex. «association d'entreprises», «organisation de défense des consommateurs» ou «citoyen(ne) de l'UE»], le pays d'origine, le nom et la taille de l'organisation, ainsi que son numéro d'inscription au registre de transparence, sont toujours rendus publics. Votre adresse électronique ne sera jamais rendue publique.** Veuillez choisir l'option en matière de protection de la vie privée qui vous convient le mieux. Les options par défaut en matière de protection de la vie privée sont fonction du type de répondant sélectionné.

*

☐ J'accepte les dispositions relatives à la protection des données à caractère personnel. (https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/specific-privacy-statement)

Situation actuelle et priorités en matière d'égalité de genre

Depuis 2020, estimez-vous que la situation générale en matière d'égalité de genre dans votre pays:

Maximum 1 sélection(s)

- ☐ s'est considérablement améliorée
- ☐ s'est légèrement améliorée
- ☐ n'a pas changé
- ☐ s'est légèrement aggravée
- ☐ s'est considérablement aggravée
- ☐ je ne sais pas

Depuis 2020, estimez-vous que la situation générale en matière d'égalité de genre dans l'UE:

Maximum 1 sélection(s)

- ☐ s'est considérablement améliorée
- ☐ s'est légèrement améliorée
- ☐ n'a pas changé
- ☐ s'est légèrement aggravée
- ☐ s'est considérablement aggravée
- ☐ je ne sais pas

Depuis 2020, estimez-vous que la situation générale en matière d'égalité de genre dans le monde:

Maximum 1 sélection(s)

- ☐ s'est considérablement améliorée

- [ ] s’est légèrement améliorée
- [ ] n’a pas changé
- [ ] s’est légèrement aggravée
- [ ] s’est considérablement aggravée
- [ ] je ne sais pas

Dans quelle mesure les groupes suivants sont-ils touchés par les inégalités de genre:

	très touché(e)s	peu touché(e)s	ni touché(e)s ni non touché(e)s	pas très touché(e)s	pas du tout touché(e)s	je ne sais pas
Femmes et filles	○	○	○	○	○	○
Hommes et garçons	○	○	○	○	○	○
Enfants et jeunes	○	○	○	○	○	○
Personnes âgées (de plus de 65 ans)	○	○	○	○	○	○
Personnes handicapées	○	○	○	○	○	○
Parents et aidants	○	○	○	○	○	○
Femmes et hommes dans des professions ou des secteurs où leur sexe est sous-représenté	○	○	○	○	○	○
Femmes et hommes vivant dans des zones reculées et/ ou rurales	○	○	○	○	○	○
Femmes et hommes issus d’un milieu socio-économique défavorisé	○	○	○	○	○	○
Réfugiés, demandeurs d’asile et migrants	○	○	○	○	○	○
Personnes appartenant à des communautés racisées ou à des groupes religieux, y compris les Roms, les musulmans et les juifs	○	○	○	○	○	○
Personnes LGBTIQ (lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, non binaires, intersexuées et queers)	○	○	○	○	○	○

Si vous souhaitez expliciter votre réponse (y compris pour décrire d’autres options ou si vous pensez qu’aucune des options ci-dessus ne s’applique), veuillez utiliser l’encadré ci-dessous:

200 caractère(s) maximum

0 sur 200 caractères utilisés.

La feuille de route pour les droits des femmes définit des principes clés pour la pleine réalisation des droits des femmes. Veuillez classer ces principes de 1 à 8 selon la priorité qui devrait leur être donnée dans la prochaine stratégie en faveur de l’égalité de genre:

Vous pouvez soit effectuer un glisser-déplacer ou utiliser les boutons haut/bas pour modifier l’ordre, soit accepter l’ordre initial.

⠿ ↑ ↓ l’absence de violence fondée sur le genre

⠿ ↑ ↓ le meilleur état de santé possible

⠿ ↑ ↓ l’égalité de rémunération et l’autonomisation économique

⠿ ↑ ↓ l’équilibre entre vie professionnelle et vie privée et la question des responsabilités familiales, de l’accueil et des soins

⠿ ↑ ↓ l’égalité des chances en matière d’emploi et des conditions de travail adéquates

⠿ ↑ ↓ une éducation inclusive et de qualité

⠿ ↑ ↓ la participation politique et une représentation égale

⠿ ↑ ↓ des mécanismes institutionnels qui font respecter les droits des femmes

Existe-t-il un principe d’égalité de genre qui n’est pas mentionné à la question précédente et qui devrait, selon vous, figurer dans la prochaine stratégie en faveur de l’égalité de genre?

Maximum 1 sélection(s)

- ☐ Oui
- ☐ Non

Actions dans le cadre de la stratégie de la Commission en faveur de l’égalité de genre 2026-2030

Stéréotypes: Parmi les actions suivantes, auxquelles la Commission européenne devrait-elle donner la priorité pour lutter contre les normes sociales et les stéréotypes sexistes persistants, qui désignent les comportements et les choix «typiques» ou «normaux» pour les filles et les femmes, ainsi que pour les hommes et les garçons? Veuillez classer les possibilités d’action ci-dessous par ordre de priorité.

Vous pouvez soit effectuer un glisser-déplacer ou utiliser les boutons haut/bas pour modifier l’ordre, soit accepter l’ordre initial.

⠿ ↑ ↓ Collecter, promouvoir, partager et soutenir l’analyse de données sur la prévalence des stéréotypes sexistes chez les Européens

⠿ ↑ ↓ Mener des campagnes de communication et de sensibilisation du public

⠿ ↑ ↓ Associer les hommes à des actions visant à lutter contre les stéréotypes sexistes

⠿ ↑ ↓ Dialoguer avec les secteurs commerciaux en vue de lutter contre les stéréotypes sexistes (tels que le marketing et la publicité ou l’industrie du jouet)

⠿ ↑ ↓ Dialoguer avec le secteur de la culture et les acteurs des médias en vue de lutter contre les stéréotypes sexistes (cinéma, multimédia, arts, littérature, musées, design, etc.)

⠿ ↑ ↓ Prendre des mesures pour lutter contre le sexisme dans les médias et la publicité

⠿ ↑ ↓ Dialoguer avec les secteurs du sport en vue de lutter contre les stéréotypes sexistes dans le sport

⠿ ↑ ↓ Financer des actions et des initiatives visant à lutter contre les stéréotypes sexistes

⠿ ↑ ↓ Définir des mesures pour inciter les hommes à assumer des activités de soins rémunérées ou non rémunérées

⠿ ↑ ↓ Définir des mesures d’incitation pour lutter contre les stéréotypes qui contribuent à la ségrégation professionnelle fondée sur le genre

Si vous souhaitez apporter des précisions concernant les priorités que vous avez retenues pour lutter contre les normes sociales et les stéréotypes sexistes (y compris pour décrire d’autres possibilités d’action ou si vous estimez qu’aucune des possibilités ci-

dessus ne devrait être prioritaire), veuillez les indiquer ici:

200 caractère(s) maximum

0 sur 200 caractères utilisés.

Violence sexiste (ou violence fondée sur le genre): Parmi les actions suivantes, auxquelles la Commission devrait-elle donner la priorité pour prévenir toute violence sexiste? Veuillez classer les possibilités d'action ci-dessous par ordre de priorité.

Vous pouvez soit effectuer un glisser-déplacer ou utiliser les boutons haut/bas pour modifier l'ordre, soit accepter l'ordre initial.

- Améliorer la collecte de données sur les violences sexistes, notamment en garantissant la comparabilité des données entre les États membres
- Mettre en place des mesures visant à lutter contre la violence sexiste en ligne
- Veiller à ce que toutes les formes de violence sexiste soient définies comme des infractions pénales au niveau de l'UE
- Accroître la participation des hommes et des garçons aux actions visant à éliminer les violences sexistes
- Politiques visant à promouvoir le rôle central du consentement dans les relations sexuelles, qui doit être donné volontairement, sur la base du libre arbitre de la personne concernée
- Actions de prévention
- Soutenir et coordonner avec les États membres la fourniture en temps utile d'un accès aux services de soins de santé, y compris aux services de soins de santé sexuelle et génésique, à toutes les victimes et aux survivants de violences sexuelles
- Recherches sur les causes profondes, les conséquences et les coûts de la violence sexiste
- Recherches sur les groupes les plus touchés par les séquelles provoquées par la violence sexiste
- Renforcer le soutien aux victimes de violences sexistes, leur protection et leurs droits d'accès à la justice
- Formation et renforcement des capacités des professionnels, tels que les prestataires de services d'aide, les prestataires de services sociaux, les personnels enseignants et d'éducation, les professionnels de la santé et de la justice pénale (en particulier, les services répressifs et les tribunaux)
- Soutenir les organisations de la société civile travaillant avec les victimes ou les auteurs de violences sexistes

Si vous souhaitez apporter des précisions concernant les priorités que vous avez retenues pour prévenir toute violence sexiste (y compris pour décrire d'autres possibilités d'action ou si vous estimez qu'aucune des possibilités ci-dessus ne s'applique), veuillez les indiquer ici:

200 caractère(s) maximum

0 sur 200 caractères utilisés.

Santé: Parmi les actions suivantes, auxquelles la Commission devrait-elle donner la priorité pour veiller au meilleur état de santé possible? Veuillez classer les possibilités d'action ci-dessous par ordre de priorité.

Vous pouvez soit effectuer un glisser-déplacer ou utiliser les boutons haut/bas pour modifier l'ordre, soit accepter l'ordre initial.

- Soutenir et compléter l'action des États membres en matière de santé en ce qui concerne l'accès des femmes à la santé et aux droits sexuels et génésiques, dans le plein respect des traités

⠿ ↑ ↓
Collecter, promouvoir, partager et soutenir l'analyse de données sur les soins de santé tenant compte de la dimension de genre

⠿ ↑ ↓ Promouvoir la recherche médicale tenant compte de la dimension de genre

⠿ ↑ ↓ Soutenir et promouvoir les essais cliniques tenant compte de la dimension de genre

⠿ ↑ ↓ Soutenir et promouvoir les diagnostics et les traitements tenant compte de la dimension de genre

Si vous souhaitez apporter des précisions concernant les priorités que vous avez retenues pour veiller au meilleur état de santé possible (y compris pour décrire d'autres possibilités d'action ou si vous estimez qu'aucune des possibilités ci-dessus ne s'applique), veuillez les indiquer ici:

200 caractère(s) maximum

0 sur 200 caractères utilisés.

L'égalité de rémunération et l'autonomisation économique: La Commission européenne vise à parvenir à l'égalité de rémunération pour un même travail ou un travail de même valeur et à la parité femmes-hommes dans différents secteurs de l'économie. Parmi les objectifs spécifiques énumérés ci-après, quels sont ceux qui, d'après vous, devraient faire l'objet d'actions prioritaires? Veuillez classer les possibilités d'action ci-dessous par ordre de priorité.

Vous pouvez soit effectuer un glisser-déplacer ou utiliser les boutons haut/bas pour modifier l'ordre, soit accepter l'ordre initial.

⠿ ↑ ↓ Lutter contre les écarts de rémunération entre les hommes et les femmes

⠿ ↑ ↓ Promouvoir la culture financière chez les femmes et les filles

⠿ ↑ ↓
Promouvoir un meilleur accès au financement pour les femmes entrepreneurs et les femmes exerçant une activité indépendante

⠿ ↑ ↓
Examiner avec les États membres les caractéristiques du système fiscal qui font qu'il est moins avantageux financièrement pour le deuxième apporteur de revenus d'un ménage — principalement des femmes — de travailler

⠿ ↑ ↓ Lutter contre les inégalités de genre en matière de sécurité sociale, y compris les retraites

⠿ ↑ ↓
Rendre les emplois dans les secteurs à prédominance féminine, tels que les soins et l'éducation, plus attrayants pour les hommes, notamment en améliorant les conditions de travail et les rémunérations dans ces secteurs;

⠿ ↑ ↓
Rendre les emplois et l'entrepreneuriat dans les secteurs à prédominance masculine, tels que les STIM (sciences, technologies, ingénierie et mathématiques), plus attrayants pour les femmes

⠿ ↑ ↓ Promouvoir des cultures de travail inclusives et exemptes de stéréotypes

Si vous souhaitez apporter des précisions concernant les priorités que vous avez retenues pour parvenir à l'égalité de rémunération et à l'autonomisation économique (y compris pour décrire d'autres possibilités d'action ou si vous estimez qu'aucune des possibilités ci-dessus ne s'applique), veuillez les indiquer ici:

200 caractère(s) maximum

0 sur 200 caractères utilisés.

L'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et la question des responsabilités familiales, de l'accueil et des soins: La Commission européenne vise à favoriser un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée et à soutenir la participation aux activités de soins. Parmi les objectifs spécifiques énumérés ci-après, quels sont ceux qui, d'après vous, devraient faire l'objet d'actions prioritaires? Veuillez classer les possibilités d'action ci-dessous par ordre de priorité.

Vous pouvez soit effectuer un glisser-déplacer ou utiliser les boutons haut/bas pour modifier l'ordre, soit accepter l'ordre initial.

⠿ ↑ ↓
Promouvoir le partage égal des responsabilités familiales et domestiques, notamment par la participation des hommes aux soins et aux tâches ménagères

⠿ ↑ ↓
Promouvoir des horaires de travail flexibles et réduits pour tous les travailleurs afin de réduire la stigmatisation dont sont victimes les parents et les aidants, en particulier les femmes

⠿ ↑ ↓
Promouvoir des modèles qui montrent qu'un équilibre entre vie professionnelle et vie privée peut apporter une valeur ajoutée (par exemple, réduire l'épuisement professionnel, accroître la participation au marché du travail)

⠿ ↑ ↓
Améliorer les droits aux congés d'aidant et/ou les droits de demander des aménagements du temps de travail

⠿ ↑ ↓
Améliorer la conception des congés liés à la famille afin de promouvoir un recours plus équitable à ceux-ci par les femmes et les hommes

⠿ ↑ ↓
Promouvoir les investissements dans les structures de garde d'enfants, de soins et de soins de longue durée afin de permettre aux parents et autres aidants de continuer/de commencer à exercer un travail rémunéré

Si vous souhaitez apporter des précisions concernant les priorités que vous avez retenues pour parvenir à un équilibre entre vie professionnelle et vie privée et à une participation égale aux activités de soins (y compris pour décrire d'autres possibilités d'action ou si vous estimez qu'aucune des possibilités ci-dessus ne s'applique), veuillez les indiquer ici:

200 caractère(s) maximum

0 sur 200 caractères utilisés.

L'égalité des chances en matière d'emploi et des conditions de travail adéquates: La Commission européenne vise à garantir l'égalité des chances en matière d'emploi et des conditions de travail égales pour les femmes et les hommes. Parmi les objectifs spécifiques énumérés ci-après, quels sont ceux qui, d'après vous, devraient faire l'objet d'actions prioritaires? Veuillez classer les possibilités d'action ci-dessous par ordre de priorité.

Vous pouvez soit effectuer un glisser-déplacer ou utiliser les boutons haut/bas pour modifier l'ordre, soit accepter l'ordre initial.

⠿ ↑ ↓
Prévoir des mesures actives ciblées de soutien à l'emploi de groupes spécifiques de femmes désavantagées sur le marché du travail (par exemple, les femmes issues de l'immigration, les femmes handicapées, les femmes de retour d'un congé familial, etc.)

⠿ ↑ ↓
Adopter des mesures contraignantes pour prévenir et combattre le harcèlement, y compris le harcèlement sexuel, sur le lieu de travail

⠿ ↑ ↓
Exploiter pleinement le potentiel du dialogue social, notamment en améliorant la représentation et le leadership des femmes dans le cadre de celui-ci, afin de lutter contre les inégalités de genre sur le lieu de travail

⠿ ↑ ↓
Définir des mesures à l'intention du personnel d'encadrement et d'autres décideurs afin de favoriser leur rôle en tant que dirigeants tenant compte de la dimension de genre

⠿ ↑ ↓
Définir des mesures visant spécifiquement à donner aux femmes et aux filles les moyens de leurs aspirations en matière de leadership

⠿ ↑ ↓
Introduire, renforcer et / ou promouvoir des mesures d'incitation visant à atteindre la parité dans les organes de direction des entreprises ou des organisations

⠿ ↑ ↓ Prendre des mesures pour lutter contre la discrimination fondée sur la grossesse et la maternité

⠿ ↑ ↓
Prendre des mesures pour que les entreprises et les organisations se dotent d'une culture organisationnelle plus inclusive et tenant davantage compte de la dimension de genre (par exemple, des plans d'action en faveur de l'égalité de genre, des mesures favorisant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, telles que des horaires de travail favorables aux familles; l'égalité d'accès aux prestations / congés familiaux, etc.)

⠿ ↑ ↓
Rendre obligatoire, pour les entreprises et les organisations, une formation complète sur les politiques en matière d'égalité de genre et de lutte contre les discriminations, afin de garantir la transparence et l'adoption de mesures correctives

Si vous souhaitez apporter des précisions concernant les priorités que vous avez retenues pour parvenir à l'égalité des chances en matière d'emploi et assurer des conditions de travail adéquates (y compris pour décrire d'autres possibilités d'action ou si vous estimez qu'aucune des possibilités ci-dessus ne s'applique), veuillez les indiquer ici:

200 caractère(s) maximum

0 sur 200 caractères utilisés.

Une éducation inclusive et de qualité: La Commission européenne vise à combler les écarts de genre dans le domaine de l'éducation. Parmi les objectifs spécifiques énumérés ci-après, quels sont ceux qui, d'après vous, devraient faire l'objet d'actions prioritaires? Veuillez classer les possibilités d'action ci-dessous par ordre de priorité.

Vous pouvez soit effectuer un glisser-déplacer ou utiliser les boutons haut/bas pour modifier l'ordre, soit accepter l'ordre initial.

⠿ ↑ ↓
Mesures visant à soutenir l'éducation et la formation, le perfectionnement et la reconversion professionnels dans une perspective tenant compte de la dimension de genre, comme le prévoit l'union des compétences (https://commission.europa.eu/topics/eu-competitiveness/union-skills_en)

⠿ ↑ ↓ Promouvoir une perspective paritaire femmes-hommes à tous les niveaux d'éducation

⠿ ↑ ↓ Aider les États membres à promouvoir une éducation complète à la sexualité

⠿ ↑ ↓ Promouvoir la parité parmi les éducateurs à tous les niveaux et dans tous les secteurs

⠿ ↑ ↓
Promouvoir des supports éducatifs, des programmes, des pratiques pédagogiques et des conseils en matière de carrière qui tiennent compte de la dimension de genre

⠿ ↑ ↓
Encourager les filles et les femmes à entreprendre des études dans le domaine des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM)

⠿ ↑ ↓ Encourager les garçons et les hommes à s'engager dans les métiers de l'enseignement

⠿ ↑ ↓ Aider les États membres à promouvoir l'éducation à l'égalité de genre dès le plus jeune âge

⠿ ↑ ↓
Aider les États membres à lutter contre les préjugés sexistes inconscients dans l'enseignement et l'éducation

Si vous souhaitez apporter des précisions concernant les priorités que vous avez retenues pour combler les écarts de genre dans le domaine de l'éducation (y compris pour décrire d'autres possibilités d'action ou si vous estimez qu'aucune des possibilités ci-dessus ne s'applique), veuillez les indiquer ici:

200 caractère(s) maximum

0 sur 200 caractères utilisés.

La participation politique et une représentation égale L'un des objectifs de la Commission européenne est de promouvoir une représentation paritaire femmes-hommes dans tous les domaines et à tous les niveaux de la vie publique et politique, de garantir la sécurité des femmes dans la vie publique et de lutter contre le sexisme en politique. Parmi les objectifs spécifiques énumérés ci-

après, quels sont ceux qui, d'après vous, devraient être prioritaires pour promouvoir la parité femmes-hommes parmi les leaders politiques? Veuillez classer les possibilités d'action ci-dessous par ordre de priorité.

Vous pouvez soit effectuer un glisser-déplacer ou utiliser les boutons haut/bas pour modifier l'ordre, soit accepter l'ordre initial.

⠿ ↑ ↓ Définir des mesures à l'intention des décideurs pour les inciter à soutenir les femmes et les filles dans leurs aspirations politiques (par exemple, une formation sur les préjugés pour les dirigeants de partis);

⠿ ↑ ↓ Définir des mesures ciblant les femmes et les filles visant à leur donner les moyens de participer à tous les niveaux de prise de décision, y compris au niveau local (par exemple, des programmes de formation et de mentorat)

⠿ ↑ ↓ Introduire, renforcer ou promouvoir des mesures d'incitation visant à atteindre la parité parmi les leaders politiques (par exemple, lier le financement des partis politiques à des listes électorales paritaires)

⠿ ↑ ↓ Introduire, renforcer ou promouvoir des quotas femmes-hommes en politique

⠿ ↑ ↓ Introduire, renforcer ou promouvoir des objectifs en matière de parité en politique

⠿ ↑ ↓ Prendre ou promouvoir des mesures pour que les entreprises et les organisations se dotent d'une culture organisationnelle plus inclusive et tenant davantage compte de la dimension de genre (par exemple, des plans d'action en faveur de l'égalité de genre, des mesures favorisant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, telles que des horaires de travail favorables aux familles pour les réunions parlementaires; des prestations / congés pour les membres des parlements, etc.)

⠿ ↑ ↓ Soutenir les organisations de la société civile qui aident les femmes candidates à des fonctions publiques

⠿ ↑ ↓ Lutter contre les attaques sexistes et toutes les formes de violence et de harcèlement sexistes en ligne susceptibles de décourager les femmes d'entrer ou de rester actives en politique. Ces attaques peuvent prendre la forme de discours de haine misogynes, de cyberharcèlement, de diffusion de trucages vidéo ultra-réalistes, de partage non consenti d'images intimes ou de données à caractère personnel, etc.

Si vous souhaitez apporter des précisions concernant les priorités que vous avez retenues pour parvenir à la parité en matière de participation et de représentation politiques (y compris pour décrire d'autres possibilités d'action ou si vous estimez qu'aucune des possibilités ci-dessus ne s'applique), veuillez les indiquer ici:

200 caractère(s) maximum

0 sur 200 caractères utilisés.

Des mécanismes institutionnels: De votre point de vue, quel type d'actions la Commission européenne devrait-elle privilégier au cours des cinq prochaines années, afin de faire progresser l'égalité de genre? Veuillez choisir au maximum cinq options.

Maximum 5 sélection(s)

- ☐ Veiller à ce qu'une approche tenant compte de la dimension de genre soit adoptée dans toutes les politiques au niveau de l'UE (intégration de la dimension de genre)
- ☐ Veiller à ce que les dépenses publiques au niveau de l'UE suivent une approche tenant compte de la dimension de genre (budgétisation sensible au genre)
- ☐ Améliorer la collecte de données ventilées par sexe
- ☐ Lancer des campagnes d'information et de sensibilisation
- ☐ Prévoir un financement pour des projets de terrain qui font progresser l'égalité de genre
- ☐ Fournir un financement à la société civile et aux organisations et réseaux de défense des droits des femmes œuvrant dans le domaine de l'égalité de genre
- ☐ Soutenir et promouvoir les organismes pour l'égalité de traitement dans leurs missions de promotion de l'égalité de genre et d'assistance aux victimes de discrimination
- ☐ Renforcer l'égalité de genre au moyen de règles contraignantes (législation)
- ☐ Soutenir l'apprentissage mutuel et l'échange de bonnes pratiques entre les États membres en matière de politique d'égalité de genre

- [ ] Soutenir la mise en œuvre et le renforcement de l'application de la législation existante de l'UE en matière d'égalité de genre
- [ ] Formation et renforcement des capacités des professionnels sur les questions d'égalité de genre
- [ ] Autre
- [ ] Aucune des options ci-dessus

Si vous souhaitez apporter des précisions sur les mécanismes institutionnels que vous avez retenus comme priorités, veuillez les indiquer ici:

200 caractère(s) maximum

0 sur 200 caractères utilisés.

Domaine d'action de l'Union

Estimez-vous qu'une perspective de genre devrait être mieux intégrée dans certains domaines d'action de l'Union? Veuillez classer les domaines d'action ci-dessous par ordre de priorité.

Vous pouvez soit effectuer un glisser-déplacer ou utiliser les boutons haut/bas pour modifier l'ordre, soit accepter l'ordre initial.

⠿ ↑ ↓ Agriculture, développement rural et régional, affaires maritimes et pêche

⠿ ↑ ↓ Migration et affaires intérieures, y compris l'asile

⠿ ↑ ↓ Justice et droits fondamentaux, y compris les droits des consommateurs

⠿ ↑ ↓ Affaires économiques et financières (y compris la budgétisation, le commerce, la finance, les entreprises, les échanges, la politique budgétaire et fiscale, la politique industrielle et la normalisation)

⠿ ↑ ↓ Environnement, changement climatique et énergie

⠿ ↑ ↓ Éducation, jeunesse, culture et sport

⠿ ↑ ↓ Sécurité et défense, y compris la préparation et la réaction aux situations d'urgence et la politique de réduction des risques de catastrophe

⠿ ↑ ↓ Stratégie numérique, y compris médias et publicité

⠿ ↑ ↓ Emploi et affaires sociales, y compris les compétences, le logement et la santé

⠿ ↑ ↓ Action extérieure et partenariats internationaux, y compris la coopération au développement et l'aide humanitaire, et les accords multilatéraux

⠿ ↑ ↓ Transports et infrastructures, y compris la mobilité

⠿ ↑ ↓ Recherche et innovation, y compris l'espace

⠿ ↑ ↓ Tourisme et patrimoine culturel

⠿ ↑ ↓ Autre (veuillez préciser dans l'encadré ci-dessous)

Vous pouvez également indiquer quels éléments des domaines d'action que vous avez retenus devraient davantage tenir compte de la dimension de genre, ou apporter des précisions si vous avez sélectionné «autre»:

200 caractère(s) maximum

0 sur 200 caractères utilisés.

Parmi les domaines précités, les domaines d'action dans lesquels la Commission européenne s'est engagée à intégrer une perspective d'égalité de genre et à lutter contre la discrimination comprennent le logement, la protection sociale ainsi que l'offre de biens et services et l'accès à ceux-ci. Selon vous, quelle serait la meilleure façon d'y parvenir?

500 caractère(s) maximum

0 sur 500 caractères utilisés.

Parmi les mesures suivantes, lesquelles sont susceptibles, selon vous, d'avoir le plus d'impact sur l'amélioration de l'intégration d'une perspective de genre au sein des entreprises et d'autres organisations telles que les établissements universitaires, les organisations non gouvernementales et la société civile? Veuillez choisir au maximum cinq mesures.

Maximum 5 sélection(s)

- [ ] Intégrer une perspective de genre dans le statut du personnel
- [ ] Intégrer une perspective de genre dans la passation des marchés publics
- [ ] Intégrer une perspective de genre dans le processus budgétaire, notamment dans la structure et dans le contrôle des recettes et des dépenses («budgétisation sensible au genre»)
- [ ] Intégrer la perspective de genre dans les études, les analyses d'impact, les évaluations et les propositions stratégiques
- [ ] La formation obligatoire des décideurs de haut niveau sur l'égalité de genre
- [ ] La formation obligatoire du personnel sur l'égalité de genre
- [ ] Promouvoir l'élaboration et l'adoption de plans d'action en faveur de l'égalité de genre dans toutes les organisations
- [ ] Fixer des objectifs en matière d'égalité de genre pour chaque domaine stratégique et en assurer le suivi
- [ ] Autre
- [ ] Aucune de ces mesures

Si vous souhaitez apporter des précisions sur les mesures que vous avez retenues, veuillez les indiquer ici:

200 caractère(s) maximum

0 sur 200 caractères utilisés.

Parmi les mesures suivantes, lesquelles sont susceptibles, selon vous, d'avoir le plus d'impact sur l'amélioration de l'intégration d'une perspective de genre dans les administrations publiques? Veuillez choisir au maximum cinq mesures.

Maximum 5 sélection(s)

- [ ] Intégrer une perspective de genre dans la passation des marchés publics
- [ ] Intégrer une perspective de genre dans le processus budgétaire, notamment dans la structure et dans le contrôle des recettes et des dépenses («budgétisation sensible au genre»)
- [ ] Intégrer la perspective de genre dans les études, les analyses d'impact, les évaluations et les propositions législatives
- [ ] La formation obligatoire des décideurs de haut niveau sur l'égalité de genre
- [ ] La formation obligatoire de tous les personnels sur l'égalité de genre
- [ ] Promouvoir l'élaboration et l'adoption de stratégies ou de plans d'action en faveur de l'égalité de genre dans tous les organismes et organes publics
- [ ] Fixer des objectifs en matière d'égalité de genre pour chaque domaine d'action et en assurer le suivi
- [ ] Autre
- [ ] Aucune de ces mesures

Si vous souhaitez apporter des précisions sur les mesures que vous avez retenues, veuillez les indiquer ici:

200 caractère(s) maximum

0 sur 200 caractères utilisés.

Autres observations

Si vous souhaitez nous faire part d'observations et/ou de suggestions supplémentaires pour améliorer l'égalité de genre au sein de l'Union européenne, veuillez utiliser l'encadré ci-dessous ou télécharger un document.

1500 caractère(s) maximum

0 sur 1500 caractères utilisés.

Veuillez télécharger votre ou vos fichiers

Seuls les fichiers du type pdf,txt,doc,docx,odt,rtf sont autorisés

Sélectionner le(s) fichier(s) à charger

Soumettre

Propriété intellectuelle: Élaboré par la DG DIGIT et financé au titre des programmes ISA et ISA² (https://ec.europa.eu/isa2/home_en/) et du programme pour une Europe numérique (https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/activities/digital-programme) (DIGITAL), EUSurvey est un logiciel entièrement libre publié dans le cadre de la licence EUPL (https://joinup.ec.europa.eu/collection/eupl). Vous pouvez télécharger son code source sur GitHub: https://github.com/EUSurvey (https://github.com/EUSurvey)

European Commission

Commission and its priorities (https://ec.europa.eu/commission/index_en)
Policies information and services (https://ec.europa.eu/info/index_en)

Follow the European Commission

Facebook (https://www.facebook.com/EuropeanCommission) Twitter (https://twitter.com/EU_commission)
Other social media (https://europa.eu/european-union/contact/social-networks_en)

European Union

EU institutions (https://europa.eu/european-union/about-eu/institutions-bodies_en)
European Union (https://europa.eu/european-union/index_en)

About the Commission's new web presence (https://ec.europa.eu/info/about-commissions-new-web-presence_en)
Resources for partners (https://ec.europa.eu/info/resources-partners_en) Cookies (https://ec.europa.eu/cookies/index_en.htm)
Avis juridique (https://ec.europa.eu/geninfo/legal_notices_en.htm) Contact (/eusurvey/home/documentation)
EUSurvey Privacy Statement (/eusurvey/home/privacystatement) Accessibility statement (/eusurvey/home/accessibilitystatement)
Terms of Service (/eusurvey/home/tos)